

Strasbourg, 22 août 2024

T-PD-BUR(2024)62OJ\_FR

**COMITÉ CONSULTATIF DE LA CONVENTION  
POUR LA PROTECTION DES PERSONNES À L'ÉGARD DU  
TRAITEMENT AUTOMATISÉ DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL**

**(Convention 108)**

**62<sup>ème</sup> Réunion du Bureau**

[Bureau de Venise](#)

11-12 septembre 2024

---

**ORDRE DU JOUR ANNOTÉ**

[www.coe.int/dataprotection](http://www.coe.int/dataprotection)

## ORDRE DES TRAVAUX

*Provisoire et susceptible d'être modifié en fonction du rythme de travail.*

	Toutes les heures sont indiquées CET	11 septembre	12 septembre
Début	<b>09:30</b>	Points 1,2,3, 8.	Points 5, 9, 10, 16.
Pause	<b>13:00</b>	Points	Points
Reprise	<b>14:30</b>	Points 4, 11, 12, 13, 14, 15.	Points 6 et 7.
Fin	<b>18:00</b>		

## ORDRE DU JOUR ANNOTÉ

	<b>1. Ouverture de la réunion</b>
	<b>Communication de la Présidente</b> <b>Communication du secrétariat</b>
<a href="#">T-PD(2024)46RAPAbrFR</a> Pour mémoire	Rapport abrégé de la 46e réunion plénière (5-7 juin 2024)
<a href="#">T-PD-BUR(2024)61RAPAbrFR</a> Pour mémoire	Rapport abrégé de la réunion du 61e Bureau (13-15 mars 2024)
<a href="#">T-PD(2021)WP2022-2025</a> Pour mémoire	Programme de travail du comite 2022-2025
<a href="#">TPD43(2022)7</a> Pour mémoire	Règlement intérieur
	<b>2. Adoption de l'ordre du jour</b>
	<b>3. Convention 108+ État d'avancement</b>
	Informations fournies par le Secrétariat  <i>Action requise :</i> Le Bureau prendra note des informations fournies par le Secrétariat et aura une discussion sur l'état des ratifications, aura un échange de vues concernant la préparation de l'entrée en vigueur de la Convention 108+, en particulier les règles de procédure, les termes de référence, la méthodologie de suivi et les mécanismes d'évaluation.
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">Texte consolidé de la Convention STE n° 108 modernisée</a></li> <li>• <a href="#">Rapport explicatif</a></li> <li>• <a href="#">Protocole d'amendement STCE n° 223</a></li> <li>• <a href="#">T-PD(2018)20rev11</a></li> <li>• <a href="#">T-PD(2018)21rev11</a></li> <li>• <a href="#">Méthodologie pour le premier tour d'évaluation dans le cadre de la Convention 108+</a> (seulement en anglais)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">Convention 108+ : tableau des signatures et des ratifications</a></li> <li>• <a href="#">Convention 108 : tableau des signatures et ratifications</a></li> </ul>
<a href="#">T-PD(2020)08Rev - Rapport d'expert</a>	Costa-Rica  <i>Action requise :</i> Le Bureau prendra note des informations fournies par le Secrétariat, tiendra un échange de vues sur les derniers développements et décidera du suivi nécessaire.
	<b>4. Flux transfrontaliers de données à caractère personnel (MCC, interopérabilité, autres outils possibles)</b>
<a href="#">Modèles de clauses contractuelles (Module 1)</a>  <a href="#">Modèles de clauses contractuelles (Module 2)</a>  <a href="#">Modèles de clauses contractuelles (Module 3)</a>	Présentation du Secrétariat  <i>Action requise :</i> Le Bureau prendra note des informations fournies par le Secrétariat, tiendra un échange de vues et décidera du suivi nécessaire.
	<b>5. Interprétation de l'article 11 de la Convention 108 modernisée</b>
T-PD(2021)7rev8 <i>(Ce document a été envoyé aux membres de T-PD. Il sera également mis à la disposition dans la salle de réunion).</i>	Informations fournies par le rapporteur et le secrétariat.  <i>Action requise :</i> Le Bureau prendra note des informations fournies par le rapporteur et le Secrétariat, tiendra un échange de vues et décidera du suivi nécessaire.

	<b>6. Technologies améliorant la protection de la vie privée (données synthétiques, LLM)</b>
	Présentation par le Secrétariat et/ou l'expert sur le thème des technologies d'amélioration de la protection de la vie privée (PET) en ce qui concerne le traitement des données synthétiques et des grands modèles linguistiques.  <u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note des informations fournies par le Secrétariat et l'expert, tiendra un échange de vues et décidera du suivi nécessaire.
	<b>7. Programme de travail 2022-2025 (suivi)</b>
	<u>Action requise</u> : Le Bureau procédera à un échange de vues sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du programme de travail et décidera du suivi nécessaire.
	<b>8. Projet de lignes directrices sur la protection des données dans le contexte des neurosciences</b>
<a href="#">T-PD(2024)2</a> (seulement en anglais)  <a href="#">Rapport d'expert</a> (seulement en anglais)  <a href="#">Rapport du CDBIO sur les neurotechnologies et le cadre des droits de l'homme : avons-nous besoin de nouveaux droits ?</a>	Les informations et la présentation fournies par le rapporteur et les experts.  <u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note des informations et de la présentation fournies par le rapporteur et les experts, tiendra un échange de vues et décidera du suivi nécessaire.
	<b>9. Coopération avec d'autres organes et entités du Conseil de l'Europe</b>
	<u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note des informations fournies par le Secrétariat.
	<b>10. Développements et activités dans le domaine de la protection des données</b>
	<u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note des informations fournies par les participants et le secrétariat et décidera du suivi nécessaire.
	<b>11. Activités de coopération</b>
	Le Secrétariat fournira des informations sur les projets de coopération en cours.  <u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note des informations fournies par le Secrétariat.
	<b>12. Commissaire à la protection des données</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">Rapport d'activité 2022-2024</a></li> <li>• <a href="#">Résolution du CM sur le nouveau Règlement sur la protection des données personnelles</a></li> </ul>	<u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note des informations fournies par le Secrétariat.
	<b>13. Observateurs</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">Liste des observateurs</a></li> <li>• <a href="#">T-PD(2018)04Rev3 - État des lieux et critères d'admission</a> <i>Pour mémoire</i></li> </ul>	<u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note des informations fournies par les observateurs.

	<b>14. Prochaines réunions</b>
	<p><u>Réunions plénières :</u> 47<sup>th</sup> Plénière : 4-6 novembre 2024</p> <p><u>Action requise :</u> Le Bureau prendra note des dates des prochaines réunions plénières.</p>
	<b>15. Prix Stefano Rodotà</b>
<a href="#">Prix Stefano Rodotà</a>	<p>Le Secrétariat fournira des informations sur les préparatifs en cours pour l'édition 2025 du prix.</p> <p><u>Action requise :</u> Le Bureau prendra note des informations fournies par le secrétariat et décidera du suivi nécessaire.</p>
	<b>16. Questions diverses</b>